



«**POUR UN BON USAGE DU MÉDICAMENT**»

Les médicaments sont une chance inaliénable pour les patients, destinés à améliorer leur état de santé, les soulager, les guérir. Mal utilisés, ils peuvent entraîner des conséquences graves sur les personnes (hospitalisations, décès) et l'environnement. Dans la majorité des cas, ces accidents pourraient être évités.

Mauvais dosage, mauvaise prise, non-respect du traitement prescrit, interactions entre deux médicaments, élimination inappropriée des déchets... les causes de mauvais usage d'un médicament sont nombreuses. Elles intéressent tous les acteurs : les médecins qui les prescrivent, les pharmaciens qui les dispensent, les patients qui les utilisent, les infirmier(e)s, les kinésithérapeutes, les aides-soignants et les aidants qui accompagnent. Favoriser le bon usage du médicament est l'affaire de tous !

Favoriser le bon usage des médicaments permet d'optimiser leur efficacité, d'éviter de nombreuses hospitalisations, de réduire les comportements addictifs, la consommation de soins ainsi que les risques environnementaux.

L'Association pour le Bon Usage du Médicament est un rassemblement inédit de toutes les bonnes volontés, tous les acteurs du médicament et des meilleurs experts : associations de patients, sociétés savantes, ordres et syndicats de médecins, de pharmaciens, de kinésithérapeutes, assureurs, acteurs médico-sociaux, industriels, éditeurs de logiciels... Elle est un lieu ouvert permettant d'échanger, d'analyser, de proposer des solutions concrètes, d'encourager les meilleures innovations favorisant le bon usage du médicament.

En adhérant à l'Association pour le Bon Usage du médicament vous vous engagez :

- A promouvoir les actions de l'association pour favoriser le bon usage des médicaments.
- A vous tenir régulièrement informé des recommandations pour favoriser un bon usage des médicaments.
- Si vous êtes un professionnel de santé, à actualiser régulièrement vos connaissances sur le bon usage du médicament et à réviser vos pratiques en conséquence.
- A collaborer, échanger avec les autres acteurs de la chaîne du soin pour favoriser un bon usage des médicaments.

L'adhésion à l'Association vous confère le droit de revendiquer publiquement d'être signataire de la Charte pour un Bon usage du médicament.